

Département du FINISTÈRE

Commune de LE TRÉVOUX

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre à 19 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune légalement convoqué le 18 septembre 2026, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence d'Elina VANDENBROUCKE, Maire.

Nombre de conseillers : 19

Présents : 16 : Karoline CORRE, Vanessa DORVAL, Isabelle FRAVAL, Chantal GUENNEC, Daniel HANOCQ, Yannick HERLEDAN, Aurore LANGLAIS, David LE BOUR, Jonathan LE GOFF, Stéphane MARION, Marie-Laure PENN, Pauline SALAÛN, Roland TANGUY, Florent THOUMELIN, Stéphane VALETTE, Elina VANDENBROUCKE.

Excusés : 3 : Audrey LE CALVÉ qui a donné procuration à Elina VANDENBROUCKE, Sylvain LECONTE qui a donné procuration à Aurore LANGLAIS et Jérémy PERRON qui a donné procuration à Stéphane MARION.

Secrétaire de séance : Daniel HANOCQ.

DÉLIBÉRATION 2026/48
INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Madame la Maire informe l'assemblée délibérante que, par courrier réceptionné en mairie à la date du 31 août 2026, Madame Sylvie LIJOUR a présenté sa démission de ses fonctions de conseillère municipale.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-4, R.2121-2 et R.2121-4,

Vu le code électoral et notamment l'article L.270,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et ses adjoints en date du 20 mars 2026 portant installation du Conseil Municipal,

Vu la délibération 2026/15 du conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant le montant des indemnités de fonction des élus,

Vu le courrier de Madame Sylvie LIJOUR en date du 31 août 2026 portant démission de son mandat de conseillère municipale,

Considérant qu'en application de l'article L.2121-4 alinéa 2 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire a dûment informé Monsieur le Préfet du Finistère de cette démission, qui en a pris acte,

Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code électoral et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement de la conseillère municipale démissionnaire est assuré par « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu »,

Monsieur Sylvain LECONTE, candidat supplémentaire figurant en 20ème position sur la liste « Uni.e.s pour Le Trévoux » en a été informé et a accepté le mandat,

Entendu cet exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des membres présents ou représentés
Par 19 voix POUR

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Sylvain LECONTE en qualité de conseiller municipal,

MODIFIE en conséquence le tableau du conseil municipal annexé à la présente délibération,

MODIFIE en conséquence le tableau des indemnités aux élus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à LE TREVOUX, le 29 septembre 2026

La Maire,
Elina VANDENBROUCKE

DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT de QUIMPER

EPCI à fiscalité propre : CA Quimperlé Communauté

Effectif légal du conseil municipal : 19

COMMUNE DU TRÉVOUX

Tableau du conseil municipal

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT)

Annexe à la délibération 2026/48

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ; 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Ordre	Fonction	Qualité	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat	Conseiller communautaire
1	Maire	Mme	VANDENBROUCKE Elina	11/03/1986	20/03/2026	19	oui
2	Premier adjoint	M.	HANOCQ Daniel	16/02/1963	20/03/2026	19	oui
3	Deuxième adjointe	Mme	SALAÜN Pauline	24/12/1986	20/03/2026	19	oui
4	Troisième adjoint	M.	VALETTE Stéphane	06/06/1972	20/03/2026	19	
5	Quatrième adjointe	Mme	LANGLAIS Aurore	04/10/1979	20/03/2026	19	
6	Conseiller	M.	TANGUY Roland	23/09/1963	15/03/2026	616	
7	Conseiller	M.	MARION Stéphane	09/08/1967	15/03/2026	616	
8	Conseillère	Mme	FRAVAL Isabelle	30/05/1968	15/03/2026	616	
9	Conseillère	Mme	GUENNEC Chantal	19/12/1968	15/03/2026	616	
10	Conseiller	M.	LE BOUR David	16/06/1969	15/03/2026	616	
11	Conseillère	Mme	PENN Marie Laure	28/02/1976	15/03/2026	616	
12	Conseillère	Mme	DORVAL Vanessa	15/11/1979	15/03/2026	616	
13	Conseiller	M.	LE GOFF Jonathan	17/07/1981	15/03/2026	616	
14	Conseillère	Mme	CORRE Karoline	04/10/1984	15/03/2026	616	
15	Conseiller	M.	HERLEDAN Yannick	12/09/1985	15/03/2026	616	
16	Conseiller	M.	PERRON Jérémy	22/11/1986	15/03/2026	616	
17	Conseillère	Mme	LE CALVE Audrey	29/07/1990	15/03/2026	616	
18	Conseiller	M.	THOUMELIN Florent	24/04/1995	15/03/2026	616	
19	Conseiller	M.	LECONTE Sylvain	21/12/1972	31/08/2026	616	

Cachet de la mairie

A Le Trévoux, le 29/09/2026

Certifié par la Maire,
Elina VANDENBROUCKE

COMMUNE DU TRÉVOUX

Tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante

Annexe à la délibération 2026 / 48

FONCTION	NOM et PRÉNOM de l'élue	Montant mensuel brut en €	Pourcentage Indice 1027
Maire	VANDENBROUCKE Elina	1 911.39	46.5
1 ^{er} adjoint	HANOCQ Daniel	657.68	16
2 ^{ème} adjoint	SALAÛN Pauline	657.68	16
3 ^{ème} adjoint	VALETTE Stéphane	657.68	16
4 ^{ème} adjoint	LANGLAIS Aurore	657.68	16
Conseiller	TANGUY Roland	51.38	1.25
Conseiller	MARION Stéphane	51.38	1.25
Conseillère	FRAVAL Isabelle	51.38	1.25
Conseillère déléguée	GUENNEC Chantal	328.84	8
Conseiller	LE BOUR David	51.38	1.25
Conseillère	PENN Marie Laure	51.38	1.25
Conseillère	DORVAL Vanessa	51.38	1.25
Conseiller	LE GOFF Jonathan	51.38	1.25
Conseillère déléguée	CORRE Karoline	328.84	8
Conseiller	HERLEDAN Yannick	51.38	1.25
Conseiller délégué	PERRON Jérémy	328.84	8
Conseillère	LE CALVE Audrey	51.38	1.25
Conseiller	THOUMELIN Florent	51.38	1.25
Conseiller	LECONTE Sylvain	51.38	1.25
Total mensuel		6 093.81	

A Le Trévoux, le 29/09/2026

La Maire,
 Elina VANDENBROUCKE

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le

ID : 029-212903009-20260929-D202648-DE